

GARANTIE À VIE LIMITÉE NAPA SOLUTIONS

Chez NAPA, nous sommes fiers de la qualité de nos produits et de votre satisfaction quant à leur rendement. Par conséquent, NAPA garantit que ses produits sont exempts de défauts matériels et de fabrication dans les limites d'une utilisation et d'un entretien normaux. Comme recours exclusif, NAPA remplacera gratuitement tout produit NAPA Solutions qui, d'après son analyse raisonnable, ne se conforme pas à la garantie présente. Cette garantie est nulle dans le cas d'une utilisation non recommandée, d'une installation inadéquate ou de dommages physiques. De plus, NAPA n'est responsable d'aucun dommage consécutif ou indirect lié à ses produits, et votre recours exclusif est le remplacement du produit qui n'est pas conforme à cette garantie limitée.

TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES DE NON-RESPECT OU DE CONFORMITÉ À UNE FIN DÉTERMINÉE, SONT SPÉCIFIQUEMENT EXCLUES.

Il se peut que les lois fédérales et/ou provinciales vous fournissent d'autres garanties relatives à ce produit. Certains états et certaines provinces ne permettent pas l'exclusion ou la restriction des dommages consécutifs ou indirects.

Si vous avez besoin de faire remplacer un produit NAPA Solutions couvert par cette garantie limitée, veuillez vous rendre au magasin où vous en avez fait l'achat, avec le produit et la facture d'achat originale.